



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

A 86

Question orale n° 140

Texte de la question

Mme Veronique Neiertz rappelle a M. le ministre de l'equipement, des transports et du tourisme qu'il a annonce le 19 mai dernier le deblocage de 264 millions de francs de credits pour permettre la couverture partielle de la rocade A 86 entre Drancy et Bobigny (Seine-Saint-Denis), du moins si l'on en croit les articles de presse qui en ont rendu compte. Comme ils sont parfois contradictoires, elle se permet de lui poser les questions suivantes :

1) L'etude demandee par les associations de riverains d'une autoroute en souterrain a-t-elle ete faite et chiffrée ? 2) Les credits annonces vont-ils permettre la couverture totale de l'A 86 entre Drancy et Bobigny, y compris a la hauteur du viaduc de Drancy ? La presse donne en effet des informations contradictoires. Les 264 millions de francs comprennent-ils 110 millions de francs debloques par son predecesseur en septembre 1992. 3) Le carrefour Pierre-Semard, ou sont prevues des bretelles de sortie de l'autoroute, pose un lourd probleme de securite dans la mesure ou les enfants qui habitent la cite Paul-Vaillant-Couturier doivent traverser cette autoroute pour aller a l'ecole Paul-Langevin (maternelle, primaire + CES). Quelle est la solution prevue pour assurer leur securite ? 4) Peut-on organiser une information reguliere des elus locaux et des associations de riverains comme cela a ete fait en septembre/octobre par le prefet de Seine-Saint-Denis, a la demande du ministre de l'epoque ? 5) Les 55 millions de francs que la region Ile-de-France a budgetes concernent-ils toutes les autoroutes de la Seine-Saint-Denis, comme le dit un quotidien du soir, ou seulement l'A 86, comme l'ecrit un quotidien du matin ?

Données clés

Auteur : [Mme Neiertz Véronique](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 140

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juin 1993, page 1648

Réponse publiée le : 18 juin 1993, page 1751

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 juin 1993